



COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 03 mars 2017

L'an deux mille dix-sept, le trois mars à dix-neuf heures, le conseil municipal de BEAUX s'est réuni en session ordinaire en Mairie de BEAUX, sous la présidence de Madeleine GRANGE, Maire.

Présents : Mmes GAMOND et LIOTIER, adjointes, Mrs BILLARD, GIRAUD, adjoints, Mrs CHAIZE, CREPIAT, SOUCHON, CHARREL, LIOGIER, Mmes CHARBONNIER et BRUN.

Absent et excusé : Mme SOULAS procuration à M. LIOGIER

Absents : Mrs BOISSELY, et ESCOMEL

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 23 décembre 2016

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Demande de subvention DETR 2017 et Région Auvergne-Rhône-Alpes

Concernant la restauration des fours de Peyre et Courenc pour un montant estimatif des travaux de 18 366.29 € HT, Inscription de ces travaux au budget 2017 et sollicitation de subventions au titre de la DETR 2017 ainsi qu'à la région Auvergne-Rhône - Alpes.

Vote unanime

APPROBATION DES COMPTES DE GESTION ET VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2016

Approbation des comptes de gestion et vote des comptes administratifs 2016 des différents budgets :

- Commune :	
- résultat déficitaire de la section Investissement :	- 114 556.31 €
- résultat excédentaire de la section Fonctionnement :	+ 214 262.39 €
- solde des restes à réaliser de 2016 :	+ 14 008.14 €
- Service Eau	
- résultat excédentaire de la section Investissement :	+ 17 871.76 €
- résultat excédentaire de la section Fonctionnement :	+ 61 096.33 €
- solde des restes à réaliser de 2016 :	- 4 209,00 €
- Service Assainissement	
- résultat excédentaire de la section Investissement :	+ 3 239.67 €
- résultat excédentaire de la section Fonctionnement :	+ 25 156.19 €
- solde des restes à réaliser de 2016 :	0€

12 voix pour, Madame Le Maire ayant quitté la séance

ADHESION AU CDG MISE A DISPOSITION ACFI

Le Maire Madeleine GRANGE expose, qu'il est nécessaire de veiller à la sécurité et à la protection de la santé des agents placés sous son autorité.

Pour ce faire, elle doit notamment mettre en place une démarche de prévention,

-que l'employeur a obligation de désigner un Agent Chargé de la Fonction d'Inspection (ACFI) chargé d'assurer le contrôle des conditions d'application des règles d'hygiène et de sécurité au travail et de proposer des mesures d'améliorations à l'employeur ;

-que le Centre de gestion propose l'adhésion à son service prévention, permettant de bénéficier des prestations suivantes :

► Réalisation de la fonction d'inspection par la mise à disposition d'un ACFI,

► Mission d'assistance, conseil et animation en sécurité et santé au travail, par l'intervention d'un conseiller en prévention ;

- que l'adhésion à ce service est consentie moyennant une cotisation annuelle déterminée en fonction de l'effectif de la collectivité,

Vote unanime

MODIFICATION DES TARIFS DE LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE ET ADOPTION DU REGLEMENT INTERIEUR

Mme le Maire propose au conseil municipal une nouvelle grille de tarif pour la location de la salle polyvalente, visant à les actualiser comme ils sont inchangés depuis le 01/06/2015 et suite aux travaux de rénovation de celle -ci. Les nouveaux tarifs seront applicables au 01/01/2018.

Vote Unanime

Questions diverses :

- Date des commémorations les 12 mars 2017, 21 mai 2017 et 5 novembre 2017.

- Présentation de la nouvelle proposition de M. Marchand concernant l'achat de terrain à Arzilhac. Il souhaiterait acquérir la parcelle B pour un montant de 20 € /m². Les élus sont favorables pour le changement de parcelle, ils souhaitent maintenir le prix de vente à 25€ m².

- traversée de Malataverne : présentation du projet d'amélioration et de sécurisation de la traversée de Malataverne, sélection en cours des Entreprises (Cabinet d'architecte urbanisme et bureau d'étude Ingénierie) chargées de concevoir et chiffrer le projet.

Plus rien n'étant à délibérer la séance est close à 00h00.